

NOUS N'IRONS PLUS AU BOIS

Chacun sait que la Gaule n'était qu'une immense forêt dans laquelle les tribus se taillaient des clairières...

Au XX^e siècle, la situation est inversée... Or, il restait dans le Saint-Quentinois un bois... le bois d'Holnon où les citadins du siècle précédent venaient se promener et danser, amenés par un petit train du dimanche, maintenant disparu...

Le progrès aidant, le bois (ce qu'il en reste) est interdit au public ; des défrichements abusifs, sanctionnés paraît-il, mais un peu plus tard, des dépôts d'ordures admis longtemps sans même l'enquête commode et incommode habituelle, des sablières et la route qui y mène, la chasse et son cortège de pièges et d'appâts empoisonnés & ... Rien ne manquait à la liste des atteintes que peut subir un bois... "Rien...?"

- Jusqu'à présent, mais ce qui devait arriver... arrivera.

Une autoroute, poétiquement baptisée A 26, aussi contestable que toutes les suivantes, sinon toutes les précédentes.... va passer pas loin...

- Ouf... elle passe à côté !!...

- Oui mais elle a besoin de sable et justement, ça tombe bien (!) le sous-sol du bois en est gorgé...

Le modeste village d'Holnon achète (?) 70 hectares, mis en vente au même moment et concède l'exploitation d'une sablière gratuite (?) à la Société de l'autoroute. Un bel exemple d'arrangement sur le dos de la Nature sans doute ?

Après exploitation, l'immense excavation doit être réaménagée (?). On parle d'une zone de loisirs... Quels loisirs ? quelles sources de financements (?) Pour qui (?)

Plus de coucous (fleurs ou oiseaux) plus de chevreuils, plus de bois...

Toutes les personnes à qui on en parle le regrettent... mais c'est à 8 kms de la ville, personne n'ira camper devant les bulldozers...

Les anciens des villages concernés parlent des bois comme d'une peau de chagrin...

Tout le monde va en voiture, en forêt de St-Gobain ou de Mennevret, 30 kms plus loin...

Si le bois d'Holnon était digne de ce nom, on y irait plus volontiers au lieu de gaspiller de l'essence... Mais ce n'est pas la zone de loisirs qui attirera... sinon les gens fréquenteraient celles qui existent déjà ; ce qu'ils veulent c'est le contact avec un bois, une forêt qui ne sont pas faits exprès pour eux... C'est calme, gratuit, on croit être les premiers à prendre le sentier...

Alors, on n'évitera pas la sablière... Ce serait un combat d'arrière-garde... mais il faudrait dès maintenant avoir une concertation avec le village propriétaire. La parcelle momentanément exploitée devra retrouver sa vocation première d'espace boisé.

La commune pourrait alors tirer ultérieurement ressource de son bois ; que des chemins pédestres y soient tracés et ouverts aux promeneurs, ce serait déjà un tel progrès par rapport à cette hypothétique zone de loisirs qui serait un désert biologique.

Nul ne pourrait s'en plaindre. Et cela permettrait le retour d'une flore spontanée et d'une faune adaptée.. de cette flore et de cette faune en régression si importante dans le Vermandois...

GRUPE ECOLOGIQUE

ST-QUENTINOIS